PICTET
Asset Management

Pictet TR - Atlas - P EUR

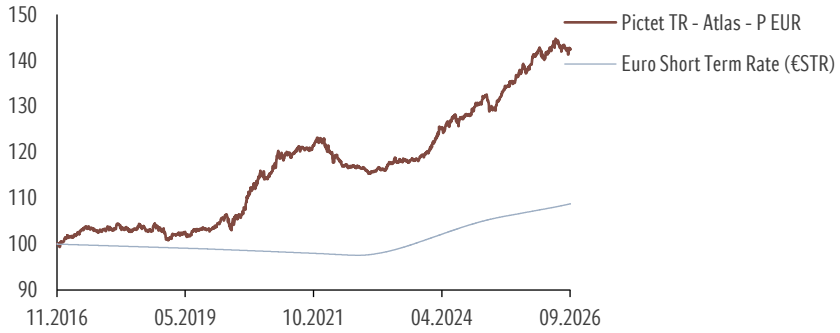
Fiche technique mensuelle
destinée au marketing

Données au 30.09.2026

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif
Augmenter la valeur de votre investissement sur le long terme, tout en recherchant la préservation du capital.
Indice de référence
EUR Short Term Rate (€STR). Utilisé pour la mesure du rendement.
Actifs en portefeuille
Le Fonds investit principalement en actions du monde entier, y compris dans les marchés émergents et en Chine continentale. Le Fonds peut investir dans tout secteur et toute devise. Le Fonds peut investir dans des fonds de placement immobilier (REIT). Les instruments du marché monétaire et les dépôts peuvent représenter une partie significative des actifs. Cependant, une grande partie de sa performance proviendra probablement d'expositions acquises par l'intermédiaire de produits dérivés et structurés.
Processus d'investissement
Dans le cadre de la gestion active du Fonds, le Gestionnaire d'Investissement utilise une analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable (position longue) tout en vendant les titres de sociétés qui paraissent surévaluées (position courte). Le Gestionnaire d'Investissement peut investir dans des émetteurs possédant tout profil environnemental, social et de gouvernance (ESG). Il exerce ses droits de vote de manière méthodique et peut mener un dialogue avec des émetteurs afin d'avoir une incidence positive sur les pratiques ESG. Le Gestionnaire d'Investissement possède un pouvoir discrétionnaire important pour s'écarter des titres et pondérations de l'indice de référence, de sorte que la performance du Fonds sera probablement sensiblement différente de celle de l'indice.

Valeur de 100 EUR investis depuis le 15.11.2016 (Net de frais*)



Indice actuel: Euro Short Term Rate (€STR) valable à partir du 15.11.2016

Source: Pictet Asset Management
*Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

En bref

VNI/action	EUR 142.52
Taille du fonds (Mio)	EUR 3 178

Classification SFDR[1]

Article	Article	Article
6	8	9

Catégorie de risque SRI[2]

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque plus faible — Risque plus élevé

Informations générales

Ouvert aux Inv. Particuliers	Oui
Forme juridique	Compartiment d'une SICAV
Statut réglementaire	OPCVM
Domicile	Luxembourg
Date de création	15.11.2016
Devise de la classe	EUR
Devise du compartiment	EUR
Dividende	Réinvesti
ISIN	LU1433232854
Bloomberg	PTRAHPE LX
Indice de référence	Euro Short Term Rate (€STR)
Heure limite de transaction	T CET 14:00
Date de règlement (souscription)	T+3
Calcul de la VNI	Quotidien
Horizon d'investissement min. (année(s))	5

Équipe de gestion

Matthieu Fleck

1. Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au glossaire.
2. La source du SRI est le dernier DIC publié pour la catégorie d'actions. Pour plus d'informations veuillez vous référer à la section Considérations sur les risques.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES
Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés avant d'investir

Commissions applicables (%)

Frais courants (OCR)	1.93
Commission de performance	20.00
Indice des commissions de performance	Euro Short Term Rate (€STER)
Frais d'entrée max.[1]	5.00
Frais de sortie max.[1]	1.00
Frais de conversion max.[1]	2.00

Source: Pictet Asset Management
Veuillez vous référer au glossaire pour la définition et à la méthode de calcul des frais de performance, le cas échéant.
[1]Frais prélevés par le distributeur.

Caractéristiques du portefeuille

Volatilité annualisée (sur 3 ans) %	3.15
Ratio de Sharpe (sur 3 ans)	1.11

Source: Pictet Asset Management 30.09.2026

PERFORMANCES

Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	4.10	6.45	3.42	3.65
Indice de référence	2.04	2.82	2.11	0.86

Cumulée (%)

	DEPUIS DÉBUT D'ANNÉE	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	2.46	0.17	-1.27	1.52	4.10	11.25	20.62	18.30	42.52
Indice de référence	1.55	0.19	0.56	1.06	2.04	4.63	8.70	10.98	8.78

Année civile (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	6.69	8.51	3.73	-5.64	6.17	10.78	3.04	-1.88	2.70	-
Indice de référence	2.21	3.73	3.23	-0.02	-0.49	-0.47	-0.40	-0.37	-0.36	-

Source: Pictet Asset Management 30.09.2026

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section Considérations relatives aux risques et au prospectus pour plus d'informations.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

GLOSSAIRE FINANCIER

équivalent de l'article 6
Le fonds ne met pas en avant de critères environnementaux ou sociaux et ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable ; les risques liés au développement durable sont traités conformément au cadre global de gestion des risques du gestionnaire. Pour les fonds gérés de manière passive qui suivent des indices de référence non ESG, les risques liés à la durabilité sont intrinsèquement liés au profil ESG des composants de l'indice de référence et, à ce titre, ne sont pas activement pris en compte dans le processus de décision d'investissement. Certains fonds excluent des titres qu'ils jugent approprié d'exclure pour diverses raisons (y compris, mais sans s'y limiter, des considérations ESG), à condition que ces exclusions restent dans les limites de l'écart de suivi défini.

Date de création
La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances.

Frais courants
Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il comprend les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation. Il ne comprend pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de rachat ou de la vente de part/actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.

Frais de conversion
Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

Heure limite de transaction
Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.

Méthode de Calcul des Commissions de Performance
Indice:Euro Short Term Rate (€STER); Surperformance par rapport à l'Indice de commission de performance depuis la date du dernier paiement de la commission de performance. La cristallisation a lieu annuellement, selon le principe du High Water Mark (point haut de référence) absolu et relatif: les pertes passées doivent être récupérées, pas de réinitialisation des pertes. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Ratio de Sharpe
Le ratio de Sharpe indique la performance du fonds ajustée en fonction du risque. Il est calculé en divisant le rendement excédentaire (rendement du portefeuille moins rendement sans risque) par la volatilité.

SRI
L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

VNI
Acronyme de «Valeur nette d'inventaire» également appelé Valeur Liquidative (VL).

Volatilité annualisée
La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.

6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

pictet.com/assetmanagement

La société de gestion est régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

Société de gestion

Pictet Asset Management Ltd., Pictet Asset Management S.A.

Informations importantes

Aux fins du présent document à caractère commercial, le Fonds désigne le compartiment du fonds auquel il est fait référence en haut de la page 1, et l'action désigne soit la part soit l'action selon la forme juridique du fonds. Le fonds promu porte sur l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel que l'immeuble ou les actions d'une entreprise, ceux-ci n'étant que les actifs sous-jacents détenus par le fonds. Ce document à caractère commercial est édité par la Société de Gestion du Fonds. Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par des personnes physiques ou des entités citoyennes ou résidentes d'un lieu, d'un Etat, d'un pays ou d'une juridiction (ou y domiciliées) dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations et données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire (à) des titres ou d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. L'investisseur est invité à lire la version la plus récente du prospectus du fonds, les Informations précontractuelles le cas échéant, le Document d'informations clés (DIC), et les rapports annuel et semestriel avant d'investir. Ces documents sont disponibles sans frais en anglais sur www.assetmanagement.pictet ou en version papier à l'adresse de la société de gestion, ou dans les locaux de l'agent local du Fonds, du distributeur ou de l'agent centralisateur, le cas échéant. Le DIC est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus, le modèle précontractuel et les rapports annuel et semestriel soient disponibles dans d'autres langues; veuillez consulter le site web pour connaître les autres langues disponibles. Seule la dernière version en date de ces documents doit être considérée comme la base pour prendre les décisions d'investissement. La synthèse des droits des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici (https://am.pictet.com/ch/en/legal-documents-and-notes/summary-of-investor-rights) et sur www.assetmanagement.pictet au chapitre Ressources, en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de la société de gestion, qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentant est Pictet Asset Management SA et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. La société de gestion n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les titres auxquels il est fait référence dans le présent document conviennent à un investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement lui convient compte tenu de ses connaissances et de son expérience dans le domaine de la finance, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou d'obtenir le conseil spécifique d'un professionnel du secteur. Les dix principales positions ne représentent pas le portefeuille dans son ensemble. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir et vous ne devez pas partir du principe que l'investissement dans les titres énumérés a été, ou sera rentable. Les références à un classement, une notation ou une récompense ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour les classes d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise de libellé de la classe d'actions. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des actions ne sont pas émises ou rachetées (VNI non traitables) dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la classe d'actions (dans la devise de la classe d'actions), avec dividendes réinvestis (pour les classes d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors commissions de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'a pas été prise en compte. A titre d'exemple de calcul de la commission de souscription, si un investisseur investit EUR 1000dans un fonds assorti d'une commission de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier EUR 47,62 sur son investissement. Par conséquent, le montant souscrit dans des actions du fonds sera en réalité de (EUR 1000 / 105) * 100= EUR 952,38EUR. La méthode de calcul utilisée est la suivante : montant souscrit = (montant de l'ordre de transaction / (100 + taux de la commission d'abonnement)) * 100. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par la banque dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les commissions ou charges d'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'aucun investissement. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus, ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management. Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne sont pas affectés de manière significative.

Les *Conditions spécifiques – Données de marché* s'appliquent à toute personne physique ou morale obtenant de Pictet Asset Management des données de marché telles que des cours, des notations, des indices, des données réglementaires ou issues de la recherche et toute autre information relative à des instruments financiers ou à des investissements. Ce document est consultable sous le lien suivant: https://am.pictet.com/ch/en/legal-documents-and-notes/market-data-specific-terms-and-conditions.

Pour Singapour: l'investissement visé par ce document n'est pas autorisé ou reconnu par l'Autorité monétaire de Singapour et ne peut être proposé au public de détail. Ce document n'est pas un prospectus au sens de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (SFA). En conséquence, la responsabilité statutaire prévue par cette loi en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'appliquerait pas. Nous vous conseillons d'examiner attentivement si l'investissement vous convient. La vente d'actions du Fonds peut faire l'objet de restrictions dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. Persons), comme décrit plus avant dans le prospectus du Fonds. De plus amples détails peuvent être obtenus auprès du distributeur du Fonds. Aucune partie de ce document ne peut être copiée ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété du Vendeur de Données.

Copyright 2026 Pictet